



Cabinet du Président
CB/SG/IB

Montpellier, le 19 octobre 2012

**FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE
SECTION GARD**

Mesdames et Messieurs, chers élu(e)s,

Vous vous êtes réunis en ce samedi 20 octobre afin de comprendre et de tenter de débloquer la restructuration nécessaire du lycée professionnel Guynemer et du lycée général Charles Gide. Sachez que le Conseil régional est de votre côté, conscient de la situation subie par tous les jeunes lycéens qui fréquentent ces deux établissements. La Région s'est saisie du dossier, et n'a jamais souhaité se surseoir à ses obligations ni à ses priorités, qui sont celles de permettre aux lycéens d'étudier dans les meilleures conditions possibles sur son territoire. Elle tient aujourd'hui à renouveler son engagement à vos côtés.

Je voudrais aujourd'hui vous expliquer les raisons qui ont obligé la Région à reporter le projet qui avait été non seulement adopté mais voté au Conseil régional réuni en assemblée en novembre 2011.

En effet, face au nombre croissant des effectifs du lycée Gide, et du nombre insuffisant de places en internat au lycée Guynemer, la Région a, comme vous le savez, envisagé la création d'un internat et d'un lieu de restauration commun aux deux établissements. Le site de l'ancienne gendarmerie, situé idéalement entre les deux, a rendu possible cette réalisation. Le Conseil général du Gard nous a alors fait donation du terrain sur lequel elle est située.

Un internat de 300 places, la construction d'une restauration scolaire, la construction de logements de fonction et la construction d'une salle multi-activités sont prévus alors dans une étude de programmation d'aménagement de ce terrain par la Région. Les études ont planifié un coût de 33 millions d'euros, que le Conseil régional était sur le point d'investir. Les dépenses avaient d'ailleurs déjà été partiellement engagées. En novembre 2011, le Conseil régional a voté un budget de 16 millions d'euros pour la première partie du projet, et 17 millions supplémentaires ont été budgétés dans le Plan pluriannuel d'investissement 2010-2014.

Mais la commune d'Uzès a diligenté une étude de révision du Secteur sauvegardé. La crainte de la Région a été immédiate. Cette étude risquait de mettre en péril le projet et de contraindre notre collectivité de devoir revoir sa copie, ce qui provoquerait un retard considérable dans la réalisation du projet. Cette crainte a été confirmée. Afin de respecter la préservation du secteur, la Direction régionale des affaires culturelles a désigné un cabinet d'études représenté par M. Wagon. Sa mission a été d'évaluer le bâti existant de la zone

concerné par l'extension du Secteur sauvegardé et d'en définir le nouveau règlement.

Le 29 mars 2012, lors d'une réunion présidée par le Préfet du Gard, le cahier des charges présentant les dispositions d'urbanisme en vigueur sur cette parcelle est transmis par le cabinet de M. Wagon. Il prévoit les contraintes à respecter dans le cadre d'une opération immobilière. Ce rapport ne nous a été adressé que le 6 juillet 2012. Le bâtiment principal de l'ancienne gendarmerie, le pigeonier, les jardins et espaces verts situés au droit du bâtiment de la gendarmerie doivent être maintenus. Des indications précises quant à la hauteur maximale constructible sont notifiées.

Ce document nous permet aujourd'hui de pouvoir lancer une nouvelle consultation d'ici à la fin de l'année et d'élaborer un nouveau projet respectant le cahier des charges qui ne nous a été transmis que très récemment. La Région a désormais la possibilité de procéder à une nouvelle esquisse de construction qui sera conforme sur cette parcelle. Et les études seront menées pendant le premier semestre 2013. Elle permettra, en fonction des contraintes qui nous ont été transmises, de préciser la taille du lieu de restauration, et la dimension en nombre de places exactes de l'internat. D'ici à l'été prochain, nous serons en mesure de vous proposer les possibilités du nouvel aménagement de ce site à l'été 2013.

Nous savons qu'il y a urgence, et le Conseil régional n'a jamais voulu se dessaisir de ce dossier, vous l'avez compris. Nous avons dû composer avec une situation engendrée par la ville d'Uzès alors que notre projet de restructuration était lancé. Et ces nouvelles dispositions ont reporté de nombreux mois les travaux. Aujourd'hui, je vous l'affirme, la Région renouvelle son engagement de mettre fin aux difficultés rencontrées par les lycéens. Elle n'a pas abandonné, et elle n'abandonnera pas les habitants et la jeunesse d'Uzès.

Mesdames et Messieurs, j'espère avoir répondu à vos interrogations. J'espère aussi vous avoir rassuré sur la situation et sur l'implication de la Région qui, je le rappelle, est à vos côtés. Et je vous souhaite à tous une bonne journée et un bon week-end.


Le Président,
Christian BOURQUIN
— Sénateur